

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni le **jeudi 6 octobre 2016 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de Mme. Valérie ARNOULT, Présidente.

Présents : Mme ARNOULT Valérie, Mme JOUANNET-LEFRANC Claude, M. CHERAMY Damien , M. CHARPENTIER Patrick, M AME Serge, M DURAND Guillaume, M ROULLEE Alain, M. BARBIER Nicolas, M. CHABOCHE Fabrice, M. FOUQUÉ Jacques, Mme GARNIER Valérie, Mme MAUFRAIS Hélène, M. HY Jean-Louis, Mme AUBERT Laetitia, Mme LE TALLEC Marie.

Absents excusés : M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc (suppléant Mme GARNIER Valérie), Mme CHARPENTIER Virginie (suppléant Mme MAUFRAIS Hélène), Mme FICHOU Aurélie(suppléant M BARBIER Nicolas)

Secrétaire de séance : Mme MAUFRAIS Hélène.

Personne extérieure : Madame Anne-Laure GALLOT, Directrice de l'école

Le Conseil syndical,

- Est informé des effectifs de l'école 166 élèves : 58 maternelles et 108 primaires répartis de la façon suivantes :

- classe de PS GS (Mme GUYON) : 24 élèves
- classe de MS (Mme LEBEAU) : 21
- classe de GS CP (Mme BOISSIERE) : 24
- classe de CP CE1 (Mme MAUCONDUIT) : 24
- Classe de CE1 CE2 (Mme GALLOT) : 24
- classe de CE2 CM1 (Mme FROGER) : 24
- classe de CM1 CM2 (Mme BORNE) : 25

Les effectifs par commune sont les suivants: Dancy : 23, Le Gault : 84, Moriers : 18, Pré St Evroult : 21, Pré St Martin : 20. On remarque une diminution des effectifs de 20 élèves par rapport à la rentrée 2015.

- Est informé de l'organisation des temps d'activités périscolaires :

la communauté de communes du Bonnevalais, qui a la charge de la compétence périscolaire, a fait appel à la F.O.L.28 (Fédération des Oeuvres Laïques) pour l'organisation des T.A.P. Des malles pédagogiques ont été achetées et circulent dans les écoles de la communauté de communes. Cela fonctionne bien en équipe avec les enseignants.

- Décide, à l'unanimité, de renégocier la convention avec la Communauté de communes de mise à disposition des 3 personnels pour la surveillance de la cantine le midi.
- Décide, à l'unanimité, de recruter à partir du 1er janvier prochain, trois personnels pour assurer la surveillance de la cantine le midi, ceci afin d'en réduire le coût.
- Décide, à l'unanimité de la création de 2 postes : 1 adjoint technique 1ère classe à temps complet et 1 adjoint technique principal de 1ère classe à 18heures par semaine suite à un avancement de grade.
- Décide, à l'unanimité, de demander le fond de péréquation selon les modalités suivantes pour les communes 50% au nombre d'habitant et 50% au nombre d'enfants.
- Décide, à l'unanimité, de demander le remboursement des frais des locaux du périscolaire pour l'année scolaire à la communauté de communes du Bonnevalais soit un montant de 2 064.12 €.
- Demande, à l'unanimité, le remboursement de l'extra scolaire (mercredi) 2015-2016 à la communauté de communes du Bonnevalais pour un montant de 11 482.20 € (année scolaire 2015-2016).
- Accorde, à l'unanimité, une subvention de 300 € à la coopérative scolaire. Monsieur ROULLEE

précise que toute association est tenue de fournir à la collectivité qui la subventionne, une copie certifiée de son budget et de ses comptes sur le budget écoulé, ainsi que tout document témoignant de son activité. Ce document pourrait également être transmis aux parents d'élèves lors d'un conseil d'école.

- Décide, à l'unanimité, de rattacher le budget de la Régie de Transport à celui du SIRP.
- Décide, à l'unanimité, de procéder aux décisions modificatives suivantes pour alimenter le budget de la Régie de Transport :

Budget SIRP

compte 6216 : - 4 500 €, compte 6156 : - 1000 €

compte 65548 : + 5 500 €

Budget Régie de Transport

compte 742 : + 5 500 €

compte 6573 : + 5 500 €

- Suite à la baisse de taux d'intérêts sur le budget du SIRP, décide, à l'unanimité, la décision modificative suivante :

compte 2181 : - 150 €

compte 1641 : + 150 €

Questions et informations diverses :

- La sécurisation du portail de l'école a été faite, le portail fonctionne bien.
- Mme Gallot fait part de la difficulté à mettre en place les procédures de mise en sécurité de l'école et des enfants.
- Mme Valérie Arnoult propose de rénover les peintures de l'école en faisant une classe par an.
- Mme Valérie Arnoult informe d'une réunion du personnel qui a eu lieu le 30 août pour repréciser certaines règles et d'un problème de comportement d'enfants, les enfants et les parents ont été reçus en mairie afin de confronter les versions des uns et des autres. L'inspecteur d'académie est également intervenu.
- Dans un souci d'économie, les convocations des suppléants et les comptes rendus des conseils du SIRP seront adressés par mail aux membres du conseil.

Fin de la séance à 9h20mn.

La Présidente,
Valérie ARNOULT.